



ANZAT LE LUGUET

Site web : www.anzat-le-luguet.fr

BULLETIN MUNICIPAL

N° 60 *Avril 2019*

Le mot du maire

Le 26 mai auront lieu les élections des représentants français au parlement européen, c'est dans moins de deux mois mais il semblerait que l'on préfère parler des élections suivantes qui auront lieu dans un peu moins d'un an. Pourtant les élus municipaux et les élus communautaires auront besoin de l'Europe pour remplir correctement leur mission. Ils en auront besoin financièrement, mais aussi pour échanger sur des solutions possibles à des problèmes précis que l'on retrouve partout où il y a des êtres humains et surtout pour proposer des réponses au changement ou au dérèglement climatique.

A titre d'exemple, la station-service d'Anzat le Luguet va bénéficier de fonds européens pour être automatisée. Le monde agricole sait aussi combien l'Europe est présente même si on préférerait gagner de l'argent en vendant à un prix correct ses propres productions plutôt que de bénéficier d'aides versées.

A titre d'exemple encore, lorsque nous avons lancé l'étude de faisabilité d'un réseau chaleur-bois à Anzat, j'avais reçu un mail qui me parlait d'utiliser le principe de la méthanisation en utilisant le lisier pour chauffer l'eau du réseau. J'avais alors répondu que je m'étais renseigné dès 2014 pour faire cela mais que les techniciens de l'Etat m'avaient indiqué que le lisier avait trop d'eau et qu'il fallait plutôt travailler avec le fumier. Depuis ce mail, j'ai bien sûr continué à chercher une solution puisque nous avons une bonne production de lisier sur la commune ; et, il semblerait que dans un pays de l'est de l'Europe, des fermes fabriquent du gaz avec du lisier et que cela est rentable. J'ai eu cette information par un technicien du réseau chaleur bois qui a fait un voyage d'étude dans le pays en question. Aussi j'attends de plus amples informations.

Enfin au sujet du dérèglement climatique, nous avons tous entendu qu'il fallait réduire nos émissions de CO² en utilisant moins d'énergie fossile et en faisant moins de feu de cheminée pour se chauffer (d'où les réseaux collectifs de chaleur) et nous avons aussi entendu que l'électricité nucléaire n'est pas non plus une production d'énergie sans risque et que l'éolien semble une affaire de « gros sous » qui contribue à la bétonisation des sols et que les panneaux photovoltaïques classiques, comme les éoliennes et les téléphones portables utilisent des métaux

rare dont la quête contribue à détruire la planète et que etc. bref il ne semble pas y avoir, pour le moment de solutions pérennes... Et pourtant il nous faudra bien trouver au moins une solution voire des solutions et celles-ci ne seront efficaces que si l'ensemble de la planète les applique. Nous avons donc besoin de structures à l'échelle de la planète, et l'Europe en est une. Dans moins de deux mois il faudra choisir des représentants habités d'un esprit constructif et capables de faire le lien entre les français et l'Europe, et entre l'Europe et les français. J'espère que la commune aura l'honneur d'accueillir différents candidats mais si ce n'était pas le cas il nous faut quand même prendre du temps pour choisir. Je vous souhaite un bon mois d'avril 2019.

*Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).
Du 21 Mars 2019.*

➤ **Destination des coupes de bois 2019**

Le conseil municipal valide les propositions de l'ONF :

La vente :

Forêt	Parcelle	Surface à parcourir (ha)	Vente sur pied ou façonnée
FC APCHER	45. B	4,40 ha	Vente en Bloc et sur pied à l'UP
FS VIN HAUT	52. U	2,50 ha	Vente en Bloc et sur pied

La délivrance aux affouagistes :

Forêt	Parcelle	Surface à parcourir (ha)	Vente sur pied ou façonnée
FS BOSBERTY	55. B	0,60 ha	Délivrance sur pied*

Le report à une année ultérieure :

Parcelle n° 28 FS LA ROCHETTE et 25 FS BESSE reportées en 2021 pour absence de desserte. (Il faut la faire).

➤ **Désignation des affouagistes de la section de Bosberty**

Sur proposition de l'ONF le conseil municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2019 la destination suivante :

Délivrance aux affouagistes :

Pour leurs besoins propres, après établissement d'un rôle d'affouage et moyennant une taxe d'affouage, des produits définis ci-après :

Forêt	Nature de Coupe	Surface à parcourir (ha)	Parcelle	Proposition
Bosberty	Amélioration	0.60	55b	Sur pied

Mode d'exploitation de l'affouage retenu sur pied, par les ayants droit.

Mode de partage de l'affouage : le partage de l'affouage sera réalisé par feu.

Pour le partage sur pied des bois d'affouage, le Conseil Municipal désigne comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

Monsieur FALGOUX André, Monsieur PALLUT Daniel, Madame PALLUT Angèle.

➤ **Programme de travaux 2019 en forêts bénéficiant du Régime Forestier 2018**

M. Fabien SERVOL, Technicien Forestier Territorial, de l'Office National des Forêts, ne pouvant être présent au conseil municipal, a adressé les programmes prévisionnels des travaux pour 2019 :

- 1-** Forêt sectionale de Vins-Haut : création d'une piste d'exploitation 2 470 € HT
- 2-** Forêt sectionale de La Rochette : -broyage des rémanents après coupe rase – plantation de hêtre 3 990 € HT
- 3-** Forêt sectionale Luguët Freydière : dégagement de plantation 1 030 € HT
- 4-** Forêt communale : réfection de la 2^{ème} partie chemin de Marqueyrolles 8 850 € HT

➤ Plan du bâtiment de la mairie

Afin de prévoir un réaménagement total du bâtiment où se trouve la mairie, les appartements et les classes, il faut avoir un plan exact de l'existant.

Le conseil municipal décide de commandé un devis à Activ'expertise pour que des plans de l'actuel soit réalisé et s'élève à 1327.50 € HT.

➤ Point sur les poteaux Incendie

Le 10 septembre 2015, les pompiers d'Anzat ont remis un rapport sur l'état des poteaux incendie de la commune d'Anzat le Luguët. Sur ce rapport, il était mentionné qu'il fallait refaire la peinture des poteaux, les numéroter, et également que deux poteaux incendie, un à Prassinnet et un au Luguët étaient HS en plus d'autres détails à régler. Monsieur le Maire a de suite pris contact avec le syndicat des eaux du Brivadois, qui lui a remis le 7 janvier 2016, un rapport de contrôle et vérification périodique des poteaux et bouches d'incendie. Le Maire s'est alors aperçu que 13 poteaux sur 26 ne correspondaient plus aux normes. Parmi ces 13, se trouvaient les 2 poteaux HS. C'est pour cela qu'ils n'ont pas été renouvelés. Dans le hameau du Luguët, il y a quatre poteaux incendie, il en reste donc trois qui fonctionnent et cela est suffisant pour le hameau. De plus, les travaux prévus au Luguët vont permettre de remplacer les poteaux et de les placer à de meilleurs endroits.

Le cas le plus préoccupant est celui de Prassinnet, et vu la décision du dernier conseil, le Maire est en train de chercher une solution de rechange. Le poteau HS de Lastauves, indiqué également lors du dernier conseil municipal, a bien le débit suffisant pour être réparé ou remplacé. Pour les autres détails qui n'affectent pas le fonctionnement des poteaux, Monsieur le Maire a trouvé un fournisseur de pièces détachées des vieux poteaux, de façon à changer, ici un joint, là une chaînette de capuchon, etc.

Il est proposé, que lors de la prochaine manœuvre des pompiers, un tour des poteaux soit fait, en présence du maire, avec le catalogue de pièces de façon à lister les pièces à commander.

Ce qui s'est passé

Samedi 16 Mars : Printemps des poètes :

Le Printemps des Poètes, qui a pour vocation de sensibiliser tout un chacun à la poésie sous toutes ses formes, fête ses 20 ans cette année.

La thématique 2019 « La beauté » a particulièrement inspiré les organisateurs, les mairies d'Anzat-le-Luguët et de La Godivelle, et les participants.

La chanteuse Maria Coury, en charge de la partie musicale, avait



pris sous son aile la jeune Gabrielle Chastel (14 ans), qu'elle avait rencontrée au même endroit l'année



précédente, et dont elle a découvert le talent prometteur. Le choix des airs interprétés revenait à la chanteuse, tandis que les lecteurs choisissaient leurs textes en réponse. Ainsi, parmi le répertoire, Pierre de Ronsard répondait à Françoise Hardy, Paul Eluard à Sacha

Distel ou encore Charles-Marie Leconte de Lisle à Jean-Louis Murat. Le final à deux voix de Maria et Gaby sur le What a wonderful world de Louis Armstrong, terminait en apothéose le printemps des poètes Anzatois, pour le plus grand plaisir de la soixantaine de personnes présentes dans la salle.

(Article La Montagne du 30 Mars 2019. v.s.)



Merci à tous les participants

ANIMATIONS 2019

AVRIL :

Samedi 20 Avril : Soirée Jean Jacques Goldman. Gratuit, buvette, 20 H 30 salle polyvalente.

Dimanche 21 Avril : Portes ouvertes de Club informatique du Cézallier (CidC) 14 h 17 h.

MAI:

Mercredi 8 Mai : Commémoration fin de la 2^{ème} guerre mondiale.

Dimanche 12 Mai : 31^{ème} randonnée (Comité d'animation).

Dimanche 19 Mai : Rando VTT à Parrot. 9 h. (ASA).

Dimanche 19 Mai : Printemps des cimetières. 14 h 30.(PBC).

JUIN:

Samedi 1 Juin : Bal disco. (Comité).

Dimanche 2 Juin : Montée aux estives. (Ayants droits).

Jeudi 6 Juin : Cérémonie au Bosberty avec Loÿs Brossy

Lundi 10 Juin : Journée du clocher. 14 h 30. Visite guidée. (CidC).

Samedi 15 Juin : Journée de l'archéologie. Visite des mines du Bosberty et cheminée du moulin de Venot à 14 h 30.

Dimanche 16 Juin : Grande fête du Cézallier à Marcenat au lieu-dit Rochemont.

Dimanche 23 Juin : Fête de la St Jean au Luguët. Messe, pique-nique, thé dansant. (L'âge d'or).



ALLOCATION CHAUFFAGE 2018/2019

Pour bénéficier de l'allocation vous devez passer à la mairie avant le 19 Avril 2019 remplir l'attestation.